

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETS DIVINE GRACE BINGERVILLE »

Siège Bingerville, Bingerville, Bingerville, Nouvelle

Gare de Bingerville, non loin du marché, lot 10 ilot 12,

Lot 10, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Fév 2023, et enregistrés au CEPICI le 27 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS DIVINE GRACE BINGERVILLE

»

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Production et commercialisation de produits de nutrition animale ;

Commerce général ;

Import-export ;

Représentation commerciale ;

Intermédiation commerciale ;

Prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bingerville, Bingerville, Bingerville, Nouvelle  
Gare de Bingerville, non loin du marché, lot 10 ilot 12, Lot  
10, Ilot 12

Dirigeant(s) Mme EDWIGE EPSE THIAM N'DA EHOUSSOU  
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02286 du 12/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29519/GTCA/RC/2023 du 12/05/2023

